

Plan de services
en français

French-language
Services Plan

2019-2020

Ministère des Affaires
intergouvernementales

Department of
Intergovernmental Affairs



Table des matières

Message de la sous-ministre.....	3
Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs.....	4
1. Réponses aux demandes en français (orales et écrites).....	4
2. Inventaire des services en français.....	4
3. Coordonnateur des services en français.....	4
4. Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2018-2019.....	4
5. Buts, objectifs et mesures prévues en 2019-2020.....	6
6. Priorités de la communauté acadienne et francophone.....	7
7. Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone.....	8
8. Conclusion.....	8

Plan de services en français de 2019-2020

Ministère des Affaires intergouvernementales

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter le plan de services en français de 2019-2020 du ministère des Affaires intergouvernementales. Le plan répond aux exigences de la *Loi sur les services en français* et appuie les intervenants du Ministère.

Le ministère des Affaires intergouvernementales est un ministère central du gouvernement qui offre principalement des services aux intervenants au sein du gouvernement. Pour cette raison, l'anglais est la langue commune utilisée. Toutefois, quand c'est nécessaire, le Ministère s'efforce d'offrir ses services en français.

C'est par l'intermédiaire des Affaires acadiennes que le Ministère travaille à établir une culture de service public en français plus forte au sein du gouvernement. Le Ministère appuie le personnel qui suit des cours de français afin de renforcer la capacité au sein de son équipe et d'offrir des possibilités intéressantes de croissance personnelle.

La formation linguistique en français est positive pour le Ministère dans les situations où il est avantageux de comprendre le français et de travailler en français avec d'autres gouvernements, d'autres régions ou d'autres organismes.

À titre de ministère responsable des relations internationales, nous appuyons les mesures qui font la promotion des relations avec les organismes francophones au Canada et ailleurs dans le monde.

Le plan de 2019-2020 reflète l'engagement continu du Ministère envers les objectifs et l'esprit de la *Loi*.

La sous-ministre des Affaires intergouvernementales,

Kelliann Dean

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs

1. Réponses aux demandes en français (orales et écrites)

Au besoin, les demandes écrites ou orales d'autres gouvernements et du public de communiquer en français sont transmises à l'un des employés bilingues du Ministère. Le Ministère compte deux employés entièrement bilingues qui peuvent communiquer et répondre aux demandes en français. Les communications écrites et les traductions sont en général traitées avec l'aide du service de traduction de Communications Nouvelle-Écosse.

2. Inventaire des services en français

Les développements dans les relations intergouvernementales qui peuvent être d'un intérêt pour la communauté francophone sont traduits en français et affichés sur le site Web du Ministère. Il peut s'agir des communiqués du Conseil de la fédération (premiers ministres des provinces et des territoires) et de ceux du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

À l'heure actuelle, aucun ministère hiérarchique ne demande des services en français au Ministère. Toutefois, quand le Ministère se trouve dans des situations intergouvernementales où la communication première se fait en français, le Ministère a recours à son personnel bilingue pour l'aider ou il fait appel au service de traduction de Communications Nouvelle-Écosse. Le Ministère assiste aux rencontres intergouvernementales fédérales-provinciales où des services d'interprétation simultanée sont fournis par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

3. Coordonnateur des services en français

Le coordonnateur des services en français du Ministère est Laurent Law (laurent.law@novascotia.ca).

4. Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2018-2019 Affaires intergouvernementales,

Buts et objectifs adoptés à l'échelle du Ministère en 2018-2019

Objectif : Leadership et orientation politique

- Se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques

et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.

Mesures prévues pour 2018-2019

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère révisera et mettra en place des mesures pour que la prestation de services en français se déroule dans un environnement positif.
- Le Ministère montre en partie son soutien à l'amélioration des services en français en confiant à une personne la coordination active des services en français à l'interne et l'offre d'expertise et de soutien lors de l'élaboration de services en français à l'échelle du gouvernement.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère continuera de communiquer en français avec le public à l'aide d'Internet et de communiqués de presse. Le Ministère possède à l'interne la capacité de travailler avec le public ou d'autres gouvernements, régions ou organisations en français. Il fait la promotion des cours de français et appuie les employés qui veulent en suivre.
- La population francophone peut faire des commentaires sur les services en français en utilisant les moyens de communication habituels offerts. Le Ministère intervient dans des délais raisonnables.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2018-2019

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le coordonnateur a géré la mise en œuvre du plan de services en français au sein du Ministère, a assuré une présence solide en français et a participé à des rencontres et à des activités liées aux services en français à l'échelle du gouvernement. Le Ministère appuie les employés qui veulent suivre des cours de français. Actuellement, deux employés suivent les cours de niveau avancé.
- À titre de branche intergouvernementale du gouvernement provincial qui est responsable des relations avec les partenaires externes, le Ministère a organisé des rencontres avec des dirigeants de Saint-Pierre-et-Miquelon et a fait la promotion des relations économiques avec les régions francophones de l'Europe. Dans ce contexte, le Ministère a consulté le Consulat général de France à Moncton (N.-B.) et en partenariat avec ce dernier, il a organisé la mission de promotion des relations économiques et commerciales du premier ministre en France.
- Grâce à la solide relation du Ministère avec l'Administration de l'aéroport international d'Halifax et WestJet, un nouveau vol direct entre Halifax et Paris a été établi et lancé le 31 mai 2018. Cela montre l'engagement du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour une croissance économique

inclusive en renforçant la croissance dans les secteurs stratégiques comme le caoutchouc, la fabrication, le tourisme, les pêches et l'éducation.

- Après le lancement de sa stratégie de mobilisation officielle spécialement axée sur la Chine (*Partnering for Success – The Nova Scotia-China Engagement Strategy*), le Ministère a établi des relations avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire ainsi qu'avec EduNova Co-operative Ltd. Ces relations ont mené à la signature d'un protocole d'entente entre l'Université Sainte-Anne et Sino-Canada Overseas School of SIP à Suzhou dans la province de Jiang Su. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse est déterminé à offrir une éducation de qualité ici et ailleurs dans le monde par l'entremise de différents volets et partenariats avec des établissements postsecondaires. Dans le cadre du protocole d'entente, des étudiants chinois suivront des cours de français pour élargir leur connaissances, acquérir un avantage concurrentiel et ajouter de la valeur à leur transition pendant leurs études postsecondaires en Nouvelle-Écosse.
- Le Ministère travaille avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour préparer un protocole d'entente avec la Louisiane. Le protocole d'entente vise à promouvoir le parler acadien et à améliorer nos liens culturels, économiques et touristiques avec la Louisiane.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le nouveau site Web est en cours de préparation. Le Ministère tentera de garder une présence en français sur ce nouveau site.
- Le Ministère a fait en sorte d'appuyer les employés qui désiraient suivre des cours de français pour assurer le développement continu de la capacité d'offrir des services en français.

5. Buts, objectifs et mesures pour l'année 2019-2020 des Affaires intergouvernementales

Buts et objectifs en 2019-2020

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère révisera et mettra en place des mesures pour que la prestation de services en français se déroule dans un environnement positif.
- Le Ministère montre son soutien à l'amélioration des services en français au sein du Ministère et du gouvernement en désignant une personne pour participer activement au travail du Comité de coordination des services en français.
- À titre de ministère responsable des affaires intergouvernementales, le Ministère fera la promotion des relations avec les entités francophones (gouvernements, régions ou organismes), s'il y a lieu.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère continuera de communiquer en français avec le public à l'aide d'Internet et de communiqués de presse. Le Ministère possède à l'interne la capacité de travailler avec le public ou d'autres gouvernements, régions ou organisations en français. Il fait la promotion des cours de français et appuie les employés qui veulent en suivre.

Mesures prévues pour 2019-2020

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère cherchera des façons de mieux communiquer en français les enjeux et les développements qui sont pertinents pour le public acadien et francophone en Nouvelle-Écosse.
- Le coordonnateur assurera la coordination de la mise en œuvre du plan de services en français du Ministère, en plus d'assister aux réunions et aux activités du Comité de coordination des services en français et d'y offrir son appui. Le coordonnateur appuiera les Affaires acadiennes dans les domaines des relations intergouvernementales, dans la planification stratégique des services en français, dans la révision des lois et la tenue de consultations, et dans l'élaboration des politiques et des lignes directrices. Il participera activement à l'un des sous-comités du Comité de coordination des services en français.
- Le Ministère continuera de travailler avec le Consulat général de France à Moncton (N.-B.) sur des questions d'intérêt stratégique. La France et la Belgique resteront des marchés importants pour la Nouvelle-Écosse en 2019-2020.
- Le Ministère continuera de promouvoir des relations économiques, commerciales et culturelles avec les gouvernements, les régions et les organismes francophones au Canada et ailleurs dans le monde.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère fera en sorte que les employés qui suivent des cours de français soient appuyés dans l'épanouissement de leur capacité à offrir des services en français.
- Le Ministère considérera la possibilité d'offrir plus de contenus en français sur son site Web.

6. Priorités de la communauté acadienne et francophone

Le ministère des Affaires intergouvernementales n'a pas effectué de consultations directes avec la communauté acadienne et francophone en 2018-2019. Le Ministère est ouvert à des rencontres avec la communauté acadienne et francophone pour discuter de ses priorités.

Bien que la communauté acadienne et francophone n'ait pas exprimé de priorités directement liées aux Affaires intergouvernementales, le Ministère travaille en collaboration avec les Affaires acadiennes et d'autres ministères pour offrir du soutien et des conseils aux Acadiens et aux francophones de la province sur des questions de nature intergouvernementale.

7. Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

À titre de ministère responsable des relations intergouvernementales et internationales pour le gouvernement provincial, nous nous efforcerons, par notre plan de services en français, de contribuer à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone des façons suivantes :

- Discuter avec les autres provinces et territoires des questions qui pourraient intéresser la communauté acadienne et francophone.
- Faire la promotion des relations culturelles, économiques et commerciales avec les régions francophones et mettre ces régions en contact avec la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

8. Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le plan veille à ce que le travail du Ministère soit compris en français par la population francophone. Le Ministère peut tirer profit de traiter des affaires intergouvernementales en anglais et en français. Les objectifs des Affaires acadiennes et son rôle à l'échelle du gouvernement sont appuyés par le coordonnateur des services en français du Ministère.